UNIVERSITÉ DE FRANCE.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DE STRASBOURG.

# GUILLAUME BRIÇONNET

## ÉVÊQUE DE MEAUX.

# THÈSE

PRÉSENTÉE

à la Faculté de Théologie protestante de Strasbourg,

ET SOUTENUE PUBLIQUEMENT

*le 24 mai 1864, à 4 heures du soir,*

POUR OBTENIR LE GRADE DE BACHELIER EN THÉOLOGIE,

PAR

**CH. ORIOU,**

DE MARENNES (CHARENTE-INFÉRIEURE).

STRASBOURG

TYPOGRAPHIE DE G. SILBERMANN, PLACE SAINT-THOMAS, 3

1864

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41552708_0036

**A MES PARENTS.**

CH. ORIOU.

## FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DE STRASBOURG.

M. BRUCH ✻, Doyen de la Faculté.

MM. BRUCH ✻,
RICHARD,
REUSS ✻,
SCHMIDT,
N.
N.
} Professeurs de la Faculté.

WEBER, professeur suppléant.

M. SCHMIDT, Président de la soutenance.

MM. SCHMIDT,
RICHARD,
WEBER,
} Examinateurs.

*La Faculté n'entend ni approuver ni désapprouver les opinions particulières au candidat.*

# GUILLAUME BRIÇONNET

## ÉVÊQUE DE MEAUX.

Le mouvement scientifique et religieux qui agita la France et surtout sa capitale au commencement du seizième siècle, est bien l'un des événements les plus intéressants de notre histoire : c'est la plus glorieuse révolution que l'esprit humain ait jamais tentée; esclave depuis de longs siècles des traditions scolastiques et des préjugés d'église, il brise alors les chaînes de ces vieilles tyrannies, et dans le premier essor de son émancipation il entraîne une partie de l'Europe dans une voie nouvelle de progrès et de vérité. Si la France ne peut réclamer l'honneur de l'initiative dans ce grand mouvement qui inaugura l'ère moderne, elle eut au moins la gloire de le comprendre, de le favoriser et de fournir des hommes qui en ont été les plus illustres représentants.

La renaissance des arts et des lettres qui faisaient la gloire de l'Italie fit naître vraisemblablement dans l'esprit des princes français le désir de voir la France participer à cette gloire. Déjà Louis XII, pour favoriser les réformes scientifiques, se fit le protecteur des hommes les plus distingués du royaume : leur nombre était petit; à côté des docteurs de la Sorbonne attachés servilement aux anciennes traditions, à peine peut-on nommer quelques personnages éminents assez indépen-

dants de toute autorité pour oser briser le cercle étroit dans lequel le scolasticisme avait enchaîné tous les esprits. Mais si en France ce mouvement compta d'abord peu de représentants, s'il fut moins brillant qu'en Italie, il fut aussi plus sérieux: tandis que les humanistes italiens légers et frivoles croyaient pouvoir se moquer de la religion parce qu'ils ne partageaient pas tous les préjugés de ceux qui la respectaient, ou faire bon marché de la morale parce qu'ils croyaient que la recherche du beau idéal et la reproduction de cet idéal dans une œuvre d'art pouvaient remplacer le bien et la vertu, les savants français au contraire étaient à la fois pleins de respect pour la religion et censeurs sévères de tous les dérèglements de l'époque.

Jacques Lefèvre, né dans le petit village d'Étaples, fut à Paris l'âme de ce mouvement; la justesse de son esprit et surtout ses connaissances de la langue grecque lui permirent d'apercevoir les erreurs de l'enseignement scolastique qui avait pour base Aristote, mais Aristote mal compris et défiguré par l'ignorance des docteurs qui étaient incapables de lire ses ouvrages dans l'original. Il voyagea en Italie que l'on considérait alors comme le foyer des lumières; quelques savants grecs réfugiés y donnaient des leçons de grec et de philosophie : il étudia Aristote avec eux, et de retour en France, il ne craignit point d'opposer son enseignement à celui de la Sorbonne. Pour bien faire connaître le véritable Aristote, il traduisit les ouvrages de ce philosophe; il fut aidé dans cette œuvre par Josse Clictou son disciple. Quelques imprimeurs distingués, jaloux de faire servir leur « art merveilleux » au progrès des sciences, offrirent leur concours à Le-

fèvre, et bientôt il sortit des presses du célèbre Henri Étienne, outre les ouvrages d'Aristote, la traduction des œuvres de quelques pères de l'Église et de plusieurs auteurs mystiques du moyen âge, car Lefèvre, malgré son goût pour les mathématiques et la philosophie, conserva toute sa vie une tendance mystique qui ne l'empêcha pas d'être un homme de science, mais qui l'empêcha toujours d'être un homme d'action. Cette tendance passa du maître à ses nombreux disciples et prit les plus fâcheux développements chez le personnage qui fait plus spécialement l'objet de cette étude.

Autour de Lefèvre s'étaient réunis plusieurs savants qui tous écoutaient avec avidité l'enseignement du docteur d'Étaples ; citons parmi eux Gérard Roussel qui devint plus tard prédicateur de la reine de Navarre, Michel d'Arande, ami de Roussel, qui fit pendant plusieurs années la lecture de la Bible à la cour de François Ier, et qui gagna même un moment à la cause de la réforme l'ambitieuse et dissolue Louise de Savoie, Josse Clictou, déjà nommé, qui fut le collaborateur de Lefèvre dans ses travaux sur Aristote, Guillaume Briçonnet, comte de Mombrun et plus tard évêque de Meaux. Dans ce petit cercle de savants on ne s'occupait pas seulement de mathématiques et de philosophie, on étudiait la Bible ; chaque jour on découvrait quelque contradiction flagrante entre le pur Évangile et le système romain, et on ne craignait pas de mettre en doute l'autorité d'une tradition à laquelle personne n'avait encore osé s'opposer. L'enseignement de l'Église n'avait pas encore rencontré une pareille opposition ; l'Allemagne n'avait pas encore été ébranlée par les écrits de Luther ; ce dernier, tout entier à ses pratiques

de moine, ne songeait pas encore à rompre avec Rome, et ce fut en France qu'il se trouva pour la première fois des esprits assez indépendants pour oser contredire ouvertement les doctrines et les pratiques de l'Église aussi bien que l'enseignement de l'école. Mais ce fut surtout dans l'abbaye de Saint-Germain que les savants docteurs se livrèrent aux travaux bibliques qui devaient émouvoir si fortement la Sorbonne et le Parlement.

Guillaume Briçonnet appartient à l'une des plus illustres et des plus anciennes familles de la noblesse de France. Déjà sous le règne de Louis VII il existait sur les bords de la Loire une place forte du nom de *Briçonnet*; il est probable que, selon un usage très-ancien, les maîtres de cette forteresse prirent le nom de leur seigneurie, comme firent dans la suite plusieurs familles du royaume. Bertrand Briçonnet, natif de Tours, est le premier chef connu de la famille; il vivait sous les rois Charles V et Charles VI. Le père de l'évêque de Meaux était descendant au quatrième degré de Bertrand Briçonnet; il fut successivement intendant des affaires de France sous Charles VIII et lieutenant du roi; Louis XII le nomma gouverneur du Languedoc. Après la mort de sa femme, il se « *fit d'Église* », fut évêque de Saint-Malo, puis évêque de Nîmes, archevêque de Reims, duc et premier pair de France, archevêque de Narbonne, abbé de Saint-Germain-des-Prés et de Grammont. Alexandre VI, à la requête du roi de France Charles VIII, l'avait créé cardinal. Il joua un rôle très-important dans les affaires politiques du règne de Louis XII; il accompagna le roi dans ses expéditions d'Italie et semble avoir été dans plusieurs circonstances son conseiller intime; son fils,

le comte de Mombrun, avait également toute la confiance du monarque français ; il était au nombre des prélats que Louis XII menait à sa suite lorsqu'il entreprit son expédition contre Gènes, dont les habitants avaient, à l'instigation de Jules II, massacré une députation française qui avait été envoyée pour pacifier le peuple et la noblesse. Le comte de Mombrun, alors évêque de Lodève, fut dans ces circonstances chargé d'une mission importante : il dut justifier devant le pape et le sacré collége le roi de France accusé par l'empereur Maximilien de vouloir attenter à l'autorité du Saint-Siége, en assemblant un concile qui déposerait Jules II et nommerait à sa place le cardinal d'Amboise. Il est probable que telle était bien l'intention de Louis XII, mais dans le moment il avait intérêt à dissimuler ses projets. Guillaume Briçonnet, dans un discours en latin qui a été conservé [1], chercha à justifier le roi ; il fit l'apologie des princes français en général, rappela les services qu'ils avaient toujours rendus à la papauté, et retourna assez habilement contre l'empereur lui-même les accusations qu'il avait portées contre Louis XII. Cette apologie n'est qu'un plaidoyer déclamatoire d'aucun mérite réel ; elle valut cependant à Briçonnet le titre de *Cicéron chrétien.* Le pape ne fut point convaincu par les arguments du défenseur du roi ; il se déclara bien son allié, il lui fournit même une armée pour combattre les Vénitiens, et vieillard presque octogénaire, il prit lui-même l'épée et la cuirasse de l'homme de guerre ; mais cette alliance n'était qu'une trahison ; il montra, en effet, par la

[1] Guy Bretonneau, *Histoire généalogique de la maison des Briçonnets.*

manière dont il protégea les assiégés en contrecarrant les plans des Français, qu'il pouvait faire plus de mal à un roi par ses armes temporelles que par ses armes spirituelles.

Louis XII de concert avec Maximilien résolut d'assembler un concile pour faire le procès au pape. Il s'agissait de trouver des motifs qui parussent suffisants aux yeux du peuple pour convoquer un concile; car si Louis XII et Maximilien n'avaient aucun scrupule de s'attaquer au chef de l'Église, le peuple avait plus de respect pour lui et regardait toute atteinte portée à sa personne ou à son autorité comme un sacrilége; il redoutait ses anathèmes et n'aurait jamais donné son assentiment à un acte qui pouvait attirer sur la chrétienté les malédictions du souverain-pontife. Mais les deux monarques ne furent pas embarrassés. Ils avaient des motifs capables de justifier leurs projets sans blesser la conscience scrupuleuse du peuple. Le clergé se conduisait mal et donnait l'exemple de tous les désordres, les fidèles ne se conduisaient pas mieux que les gens d'Église : on allégua donc la nécessité d'une réforme morale et disciplinaire. Cinq cardinaux, probablement gagnés par Louis XII, avaient quitté Rome et s'étaient rendus à Florence racontant à grand bruit les faits scandaleux qu'on commettait à la cour du pape. Il n'en fallut pas davantage; tout le monde fut convaincu de la nécessité de réformer l'Église dans ses membres et dans son chef. D'ailleurs le concile de Bâle avait décrété qu'un concile général devait être assemblé tous les dix ans, les cardinaux avaient le droit de le convoquer si le pape s'y refusait. Louis XII et Maximilien demandèrent donc simplement au pape l'exécution du

concile de Bâle. Mais l'ordre d'un concile général ne souriait pas à Jules II; il craignait peut-être qu'on n'y examinât sa conduite particulière. Quoi qu'il en soit, il ne tint aucun compte des réclamations des deux princes. On se passa de lui et le concile de Pise[1] fut convoqué malgré lui. Les lettres de convocation partirent du palais du cardinal Briçonnet à Milan le 10 mai 1511. Guillaume Briçonnet, son fils, évêque de Lodève, assista au concile en qualité de représentant de la France.

On voit que depuis le concile de Bâle le pontife romain avait perdu de son ancien prestige : cette autocratie spirituelle qu'il avait exercée sur les âmes, les princes et le clergé lui-même ne la lui reconnaissaient plus. Les conciles étaient au dessus de lui et leurs décisions avaient dans le monde chrétien plus d'autorité que toutes les bulles sorties de sa plume; les princes, surtout quand leurs intérêts étaient en jeu, n'usaient plus envers la papauté d'aucun ménagement, et Louis XII en particulier était si peu convaincu des prérogatives attachées au prince de l'Église qu'il se fit autoriser quelques années plus tard par le concile national de Tours, à lui déclarer la guerre pour venger les insultes qu'avaient reçues ses ambassadeurs à Rome; le concile n'hésita pas à approuver les projets du roi, qui marcha sur Rome avec l'intention de faire disparaître jusqu'au nom de Babylone (*perdam nomen Babylonis*). Mais si

[1] De Pise le concile fut transporté à Milan, et de là à Lyon. Jules II opposa au concile de Pise le contre-concile de Latran où il excommunia tous les prélats qui avaient assisté au concile de Pise. Les princes qui avaient travaillé à faire assembler le concile furent aussi excommuniés.

la haine de Louis XII a été le principal mobile qui les poussa à rompre avec le pape, il n'en fut pas de même pour les pieux prélats, qui se mirent du côté des princes temporels dans les luttes que ces derniers soutinrent contre la papauté. Briçonnet surtout, homme d'une grande piété et de mœurs austères, agit sous l'influence de motifs plus sérieux. Attaché aux libertés gallicanes et ennemi des désordres qui dégradaient une grande partie du clergé, il ne voyait dans Jules II qu'un traître à la cause de la religion, qui loin de l'honorer par sa conduite et par des réformes utiles qu'on réclamait de toute part, la compromettait chaque jour aux yeux du monde. Il prit le parti du roi contre le pape, parce qu'en agissant ainsi il avait la conviction qu'il travaillait pour la cause de l'Église qui avait besoin d'un renouvellement complet. Il avait vu de ses propres yeux ce qui se passait à la cour de Rome, et les faits dont il fut le témoin ou dont il entendit le récit n'étaient pas de nature à lui donner une haute idée de la sainteté du chef de l'Église. Il savait qu'un grand nombre de prélats ne se conduisaient pas mieux que le pape et que le bas clergé surtout scandalisait par sa cupidité et ses débauches le peuple des villes et des campagnes. Il s'associe donc, et sans faire violence à sa conscience, à l'idée d'un concile qui pouvait bien lui attirer les anathèmes et les malédictions du pape mais qui pouvait aussi sauver l'Église : il fut excommunié, en effet, et l'Église ne fut pas sauvée. Mais ce qu'il n'avait pu accomplir dans toute la chrétienté, il le tenta dans son abbaye. En 1507, le cardinal son père lui avait cédé l'abbaye de Saint-Germain en passant de l'archevêché de Reims à celui de Narbonne. « La règle de

« saint Benoît qu'on suivait dans ce beau monastère de « Saint-Germain n'y était point exactement observée « lors de son avénement et la liberté, mère de toute cor- « ruption, s'était insensiblement glissée dans cette reli- « gieuse compagnie, tant par l'insolence indiscrète de « quelques moines qni avaient de temps en temps per- « verti l'ancienne discipline, secoué le joug de l'obéis- « sance et aboli plusieurs austérités et exercices reli- « gieux portés par leurs statuts, que par la négligence « des abbés qui s'étaient endormis au lieu de veiller à « la garde de leur troupeau. »

Briçonnet comprenait autrement la religion que ces moines grossiers et pervertis, qui ne prenaient pas même la peine de dérober à leurs plaisirs le temps nécessaire pour en accomplir les exercices les plus ordinaires. Le spectacle de tant de désordres fit naître dans son âme sensible et aimante le besoin d'une piété plus intime ; il se sentait isolé et comme dans un désert dans ce monde de corruption. Voyant le mal partout autour de lui et poursuivi aussi par le sentiment de ses propres misères, il sentait le besoin de se détacher du monde pour s'unir à une force invisible qui fût à la fois son soutien et sa consolation, parce qu'il était convaincu que toutes les choses de la terre, que l'Église elle-même, dans l'état où elle se trouvait, que la religion, comme on la pratiquait alors, ne pouvaient l'aider à s'élever jusqu'à la perfection après laquelle il soupirait.

Quand l'âme mystique a soif de l'absolu et de l'infini, elle prend en dégoût le monde, cherche à s'élever vers des régions supérieures que les âmes vulgaires ne peuvent atteindre; et là, dans la complète abstraction

de tout ce qui est terrestre et dans une existence impossible à décrire, elle perd jusqu'à la conscience de sa propre individualité, ce n'est plus elle qui vit, elle est transfigurée en Dieu. C'est dans ces moments paisibles de contemplation et d'amour qu'elle oublie toute affection terrestre et réalise le bien suprême sans quitter la terre, puisque sa vie est celle de Dieu même. Briconnet était mystique, mais le mysticisme a des nuances qu'il est facile de saisir chez un homme en étudiant attentivement sa vie. Comme toute tendance religieuse, le mysticisme a ses causes et ses sources non-seulement dans les dispositions naturelles de l'homme, je veux dire dans les éléments variables de l'âme humaine, qui sont l'une des causes de l'infinie variété des conceptions religieuses, mais encore il prend naissance et se transforme sous l'influence des événements ou même d'un acte purement individuel. Peut-être Briçonnet serait-il devenu également mystique, lors même que les faits qu'il avait devant les yeux et que les actes qu'il a accomplis lui-même ne l'auraient pas poussé dans cette voie; mais ce que l'on peut affirmer, c'est que les causes extérieures ont eu une large part dans les différentes modifications qu'a subies son mysticisme. Il fut d'abord un mystique pratique, c'est-à-dire un mystique qui ne se contentait pas seulement de vivre en lui-même et pour lui-même, mais qui avait aussi l'ardent désir d'amener les autres à la même hauteur religieuse qu'il voulait atteindre.

L'amour des âmes, l'amour de l'Église le domine tout entier, il a horreur de cette piété vulgaire qui s'acquitte des devoirs de la religion par convenance ou par métier, il veut faire naître dans les cœurs une piété

plus réelle et plus profonde que la sécheresse des formes et le mensonge des convenances. Nous ne trouvons point dans la première partie de sa vie cet égoïsme qui caractérise tout mysticisme exagéré; il n'est ni insensible aux besoins d'autrui ni indifférent aux événements; il prend au contraire une large part aux affaires publiques; il est surtout un homme d'action, et si plus tard il parvient à se persuader que toutes choses sont indifférentes en soi et que les formes et les actes de la piété n'ont aucune influence sur la piété elle-même, s'il parvient à se persuader que l'apostat qui trahit une sainte cause peut, par l'oubli de toutes choses et par l'oubli de lui-même, éprouver encore les douces émotions d'une vie sainte en s'élevant au-dessus des basses régions de la réalité, ce ne fut qu'après avoir transformé complétement le mysticisme qu'il professa d'abord, ce ne fut qu'en s'anéantissant lui-même par la plus fatale des illusions qui lui faisait croire que ce n'était plus lui qui agissait, mais Dieu en lui. Non, le mysticisme de Briçonnet ne fut pas d'abord l'oubli des devoirs de la conscience sacrifiés aux illusions du cœur; il fut à la fois la satisfaction de l'un et de l'autre; sa vie religieuse c'était l'amour, mais non pas uniquement l'amour contemplatif, l'amour de l'absolu, mais aussi l'amour des choses réelles et visibles, l'amour des hommes, l'amour du prochain, aussi grand, aussi beau que l'amour de Dieu; s'il se laisse entraîner par les aspirations de son cœur vers ce qui est invisible et idéal, il n'oublie point qu'il a sur la terre des devoirs à accomplir. Noble et vrai mysticisme qui satisfait à la fois aux besoins les plus élevés du cœur, sans méconnaître les droits sa-

crés de la conscience! Il vit parfois de fiction, mais c'est une noble fiction que celle qui vous représente Dieu vivant en vous et vous en lui. C'était là le mysticisme de Briçonnet; s'il parvenait comme tous les mystiques à s'élever par la contemplation jusqu'aux régions célestes, il n'oubliait point complétement la terre. Plein de sollicitude pour les âmes confiées à ses soins, il voulait les ramener à la pureté des premiers âges du christianisme, et dans ce but il entreprit, dans son abbaye de Saint-Germain, des réformes morales qu'on aurait dû opérer alors dans toute l'Église. Nommé administrateur perpétuel de l'abbaye en 1507, ce ne fut qu'à son retour d'Italie, c'est-à-dire vers 1514, qu'il put travailler à ces réformes. Déjà le cardinal, son père, avait tenté de ramener les moines de Saint-Germain à l'observation plus exacte de la règle de Saint-Benoît, mais ses nombreuses charges et ses longues absences ne lui permirent pas de réaliser ses excellents projets: le fils devait continuer et achever l'œuvre commencée par le père. Appuyé par le roi, il demanda aux Pères de la congrégation de Chesau-Benoît quelques religieux de mœurs irréprochables et habitués à une discipline sévère pour ramener par leur exemple, à une vie plus austère, les religieux de Saint-Germain. Les Révérends Pères envoyèrent trente religieux du monastère de Chesau-Benoît et de Saint-Sulpice[1]; l'abbé de Saint-Germain les reçut avec honneur: pour fêter leur arrivée, on se rendit en procession à l'église. Les moines non réformés furent obligés de chanter, «sinon du cœur, au moins des lèvres,» les paroles sui-

[1] Guy Bretonneau, *l. c.*

vantes à l'adresse de la nouvelle colonie : « Les citoyens des apôtres et les domestiques de Dieu sont arrivés aujourd'hui portant en main le flambeau, et éclairant le pays pour donner la paix aux nations et délivrer le peuple du Seigneur.» Mais les moines qui avaient depuis longtemps goûté les douceurs d'une parfaite liberté, « se nourrissant de bonnes viandes et disposant de leurs bourses à leur gré, » furent effrayés par la perspective du nouveau genre de vie qui les attendait. Quelques-uns quittèrent le monastère sans avertir leur abbé, mais ces désertions n'eurent aucun effet fâcheux pour le résultat final de l'œuvre de Briçonnet. Le monastère de Saint-Germain fut remis dans les vrais sentiers de la religion. Quelques années plus tard, Briçonnet fit approuver ces réformes par le pape Léon X, lorsqu'il fut envoyé par François I^er^ au concile de Latran, qui devait, dans la session qu'il tint en 1516, accepter le concordat passé entre le roi de France et le pape après la bataille de Marignan.

Mais Briçonnet ne voulait pas s'arrêter à une simple réforme disciplinaire; il savait bien, lui, homme d'une piété toute de sentiment, que l'honnêteté de la vie et l'observation stricte d'une règle monastique ne sont pas les derniers mots de la piété et qu'il faut autre chose que des pratiques visibles et des formes vides pour régénérer et sauver les âmes. Convaincu des imperfections de notre nature, il croyait impossible à l'homme de se sauver par lui-même, quels que soient les efforts qu'il fasse pour multiplier ses œuvres et rendre meilleure sa vie : il n'était point partisan de la vieille doctrine du salut par les œuvres, il considérait même cette doctrine comme la principale cause des

malheurs de l'Église, comme la mort de toute piété réelle. Il se serait bien gardé de se montrer satisfait de ce qu'il avait obtenu dans son abbaye et de faire croire à ses moines et à son peuple que tout était accompli. Il ne voyait encore qu'un formalisme froid sans amour et sans charité, et il voulait une piété du cœur qui, en transformant les affections naturelles en transformant l'être tout entier, fît briller dans l'Église et dans ses membres les vertus chrétiennes de l'âge apostolique. Il n'aurait certes pas atteint son but s'il avait dit à son troupeau et aux religieux de son monastère : par votre conduite déréglée d'autrefois vous compromettiez les intérêts de l'Église et vous vous perdiez vous-mêmes, par votre conduite actuelle bien disciplinée vous sauverez le troupeau qui suivra vos traces et vous vous sauverez vous-mêmes. En tenant un pareil langage, il aurait fait naître dans les cœurs une sécurité coupable qui eût été un obstacle presqu'invincible à l'accomplissement des progrès religieux auxquels il allait travailler. Non, tout n'était pas accompli, le terrain était à peine préparé, il fallait maintenant jeter la semence dans ce champ cultivé pour recueillir des fruits plus tard. Il avait déjà goûté lui-même « les douceurs de la nourriture céleste de la Bible, » il avait puisé dans le livre sacré les vérités fondamentales de la religion, qui faisaient sa consolation et sa vie, et il n'avait d'autre but que de connaître la Bible encore davantage et de la faire connaître aux autres. Sa tâche était difficile, mais elle était belle : il s'agissait d'accomplir toute une révolution dans le monde religieux et d'opposer aux enseignements de l'Église basés sur une tradition purement humaine, un en-

seignement religieux plus élevé, plus pur, puisé aux sources mêmes de la religion, dans la parole de Dieu. Le peuple et une partie du clergé ignoraient jusqu'au nom du livre divin, et dans leur aveugle crédulité il leur semblait à jamais impossible qu'un nouvel enseignement religieux pût remplacer les vieilles traditions de l'Église dont les siècles avaient consacré l'autorité; les représentants de l'autorité ecclésiastique surtout regardaient la moindre innovation à ce sujet comme un sacrilége et accusaient du crime infâmant d'hérésie quiconque osait porter la main sur la doctrine et les pratiques de l'Église; et il fallait du courage à cette époque pour affronter l'accusation d'hérésie; Briçonnet en avait: il était prêt à entrer en lutte avec l'Église pour la cause de l'Évangile, mais le moment ne lui semblait pas encore favorable, il voulait d'abord préparer le peuple avant de se déclarer ouvertement en opposition avec Rome, il voulait lui faire connaître la Bible et lui montrer que sur bien des points les doctrines de l'Église n'étaient pas conformes au véritable esprit de l'Évangile. Mais pour mettre la Bible entre les mains du peuple, il fallait des livres. Lefèvre était peut-être le seul homme qui fût alors capable par son savoir et sa piété de s'associer aux grands projets de Guillaume Briçonnet: lié d'une amitié intime depuis plus de dix ans avec l'abbé de Saint-Germain qui avait été son disciple, il a probablement exercé une influence salutaire sur ses tendances religieuses, peut-être lui suggéra-t-il l'idée des réformes auxquelles il n'a cessé de travailler jusqu'en 1523. Quoi qu'il en soit, il revient toujours à Briçonnet l'honneur d'avoir été un disciple digne de son maître en accomplissant dans l'Église ce

que Lefèvre avait déjà tenté dans l'enseignement de l'école.

Vivant ensemble dans la paisible retraite de Saint-Germain, entourés de savants amis, ils se livrent au plaisir de l'étude; Lefèvre publie successivement un grand nombre d'ouvrages de philosophie et de mathématiques, il étudie quelques auteurs mystiques, entre autres le pseudo-Denys l'aréopagite[1], mais c'est surtout à ses travaux bibliques qu'il se consacre avec le plus d'ardeur. Ce fut à regret que Briconnet quitta son vieux maître, pendant plusieurs années, pour suivre le roi en Italie comme nous l'avons vu. Mais, en quittant Saint-Germain, il était ptein de confiance; il comptait sur les travaux du savant docteur, et à son retour il eut la joie de voir achevée une partie de l'œuvre entreprise: la traduction des épîtres de saint Paul avait déjà paru et le moment approchait où le Nouveau Testament tout entier, traduit et commenté par Lefèvre, pourrait servir de nourriture spirituelle au troupeau et au clergé lui-même. En attendant, Briçonnet préparait les voies par ses pieuses prédications et par un enseignement véritablement évangélique. Ce ne fut cependant que quatre ans plus tard, dans son diocèse de Meaux, qu'il eut le courage, lui prélat romain, de mettre pour la première fois en France dans les mains du peuple, les saintes Écritures, malgré le courroux du clergé, malgré les décisions des conciles. Mais n'anticipons pas sur les années. Avant de raconter les événements qui ont signalé l'épiscopat de Briçonnet à Meaux, disons d'abord un mot de l'opposition

[1] Graff, *Étude sur la vie et les écrits de Lefèvre d'Étaples.*

que les travaux de Lefèvre rencontrèrent de la part des docteurs de la tradition, de la Sorbonne et même du Parlement, une opposition qui arrêta les pieux docteurs dans leur œuvre réformatrice et qui, plus tard, les effraya par ses cruautés. Pendant son séjour à Saint-Germain, Lefèvre avait fait paraître d'abord une édition comparative des différentes versions latines des psaumes avec un commentaire; l'ouvrage porte le nom de *Psalterium quintuplex*[1]; il avait aussi fait une révision de la Vulgate, mais ce travail n'a d'autre mérite que d'inaugurer un mouvement vers les études bibliques. Pour moins effrayer l'esprit inquiet de l'autorité ecclésiastique, il avait eu soin de mettre sa traduction en regard du texte de la Vulgate et de la faire imprimer en très-petits caractères; mais ces concessions faites au respect qu'on devait avoir pour la version de saint Jérôme[2] ne suffirent pas pour calmer le courroux des Sorbonnistes. Ils virent là une grave atteinte portée à l'autorité d'un texte que l'Église regardait comme infaillible; c'était à leurs yeux une innovation dangereuse qu'il fallait flétrir : Lefèvre dut se justifier. Il prouva la nécessité de réviser le texte de la Vulgate en le montrant fautif en plusieurs endroits; il soutint de plus que la Vulgate n'est pas de saint Jérôme, et qu'on pouvait faire un pareil travail sans craindre de se trouver en contradiction avec lui[3]. Mais l'esprit prévenu de la Sorbonne ne fut point convaincu par les arguments de Lefèvre; on le regarda comme un téméraire impie qui avait la folie d'oser opposer le résultat de

[1] Graff.

[2] On attribuait faussement la Vulgate à saint Jérôme.

[3] Graff, *l. c.*

ses travaux à l'œuvre d'un Père de l'Église ; mais leur fureur ne connut plus de borne lorsque dans son commentaire sur les épîtres de saint Paul il eut avancé sur certains points de doctrine des idées complétement opposées à la dogmatique officielle. Il était déjà l'objet de leur haine depuis qu'il avait reconnu les erreurs de l'enseignement scolastique, mais ce fut à leurs yeux un véritable crime d'oser appliquer son esprit à l'examen des doctrines qui passaient depuis des siècles pour des vérités sacrées, et d'opposer à l'autorité d'une tradition infaillible le résultat des travaux et des méditations d'un esprit insensé qui aurait voulu renverser d'un seul coup les dogmes de l'Église et les pratiques religieuses que la chrétienté avait toujours regardées comme des moyens infaillibles de salut. Le syndic de la Faculté de théologie, le cruel Béda, aurait voulu sévir avec rigueur contre Lefèvre, afin d'arrêter à leur naissance les idées nouvelles qui allaient agiter le monde chrétien et susciter à la religion des ennemis puissants et dangereux. « Si nous laissons faire ces innovateurs, s'écriait-il, c'en est fait de notre enseignement de la religion, de nos places et du respect que nous portent la France et la chrétienté ; » mais Lefèvre était trop puissamment protégé pour qu'on osât prononcer une condamnation contre lui ; et ce fut avec l'appui du roi qu'il put impunément exposer dans ses commentaires des idées qui étaient en pleine contradiction avec l'enseignement de l'Église. La doctrine de la justification par la foi était hautement annoncée par lui : c'est Dieu seul, disait-il, qui par sa grâce, par la foi, justifie pour la vie éternelle ; plusieurs sont justifiés sans les œuvres à cause de leur foi seulement ; les

œuvres ne sont pas absolument nécessaires pour le salut; ce ne sont pas les œuvres qui ont sauvé le larron sur la croix, mais bien sa foi. Parler du mérite des œuvres, dit-il encore, est une chose impie, antiscripturaire, puisque nulle part dans le Nouveau Testament il n'est question du salut par les œuvres; saint Paul lui-même n'en tient aucun compte et attribue tout à la grâce de Dieu; or, si nos œuvres pouvaient nous sauver, il ne pourrait plus être question de grâce, puisqu'en nous sauvant, Dieu ne ferait que nous donner un salaire mérité.

Quant au mérite des saints, ce n'est qu'improprement qu'on en parle; sans doute, mis en regard des autres hommes, on peut dire qu'ils ont plus de mérite qu'un grand nombre, mais à l'égard de Dieu leur mérite est nul[1]. Touchant le péché originel, Lefèvre est aussi en contradiction avec Rome, ainsi que sur la question de la prédestination et du libre arbitre; il nie le sacrifice de la messe et n'accorde aucune efficace à l'eau du baptême, qui n'est d'après lui qu'un symbole visible et matériel de choses spirituelles[2].

De pareilles idées sorties du sein d'une abbaye et de la plume d'un homme dont la science était reconnue de tout le monde, inspirèrent des craintes sérieuses à tous ceux qui avaient intérêt au maintien de l'ordre établi. L'attrait et la nouveauté de l'enseignement de Lefèvre avaient attiré vers lui un grand nombre de savants, et c'était avec une sombre défiance que le clergé voyait se former à ses côtés ce petit camp, où

[1] Graff, *l. c.*

[2] Il admet cependant dans l'Eucharistie la présence réelle ou plutôt le dogme luthérien de l'ubiquité.

s'agitaient des idées nouvelles, qui, en s'accréditant parmi le peuple, pouvaient renverser le vieux système romain ; il prévoyait des luttes prochaines, et maintenant qu'il avait encore en main la puissance et la force, il prenait ses mesures pour prévenir ces luttes et pour s'assurer la victoire ; tout ce qui sortait de la plume du docteur d'Étaples était l'objet d'un examen scrupuleux, qui aboutissait presque toujours à des censures ou à une condamnation. Les moines ne pouvaient lui pardonner d'avoir soutenu que la traduction de la Vulgate n'est pas de saint Jérôme, ils avaient été indignés et scandalisés de ses opinions dogmatiques clairement exprimées dans son commentaire sur les épîtres de Paul, et ils trouvèrent un nouveau motif d'intenter contre lui une accusation, lorsqu'en 1517, il soutint, dans une dissertation, contrairement à l'opinion reçue dans l'Église, que Marie-Madeleine, Marie sœur de Lazare et la femme pécheresse sont trois personnes différentes. Le livre avait à peine paru que le clergé, d'une voix unanime, jeta contre lui l'anathème, avant même de l'avoir ouvert. On le fit examiner avec soin par l'évêque de Rochester, qui le réfuta avec habileté et parvint à convaincre Lefèvre d'une erreur que celui-ci reconnut et rétracta dans une seconde dissertation. Il avait d'abord admis deux Madeleines ; l'évêque de Rochester et Gradval, chanoine de Saint-Victor, lui prouvèrent qu'il n'y en avait eu qu'une seule ; il admit donc une Madeleine et deux autres Maries. Mais la discussion ne fut pas terminée par ces concessions d'un esprit franc et loyal ; quelque temps après, dans une seconde édition de sa première dissertation, il ajouta une troisième partie : *De una ex tribus Maria*, où il s'éleva contre

l'opinion que sainte Anne, mère de Marie, avait eu successivement trois maris, et qu'elle avait eu de chacun d'eux une fille du nom de *Marie;* il soutint et prouva qu'Anne n'avait eu qu'un mari et qu'une fille. Les moines, et surtout les Dominicains de Cologne, vomirent contre lui toute sorte d'injures; ils montaient en chaire les uns après les autres pendant des journées entières et s'évertuaient à prouver dans des discours injurieux que sainte Anne avait eu trois maris et trois filles, et que l'opinion de Lefèvre est une horrible hérésie. Dans ces discussions violentes, Lefèvre ne fut pas seul de son côté; un grand nombre d'esprits sérieux avaient embrassé sa cause; son ami Clicton avait pris sa défense contre Grandval, et Cornélius Agrippa s'était élevé avec violence contre les moines qui avaient osé l'attaquer. La lutte était maintenant engagée; les deux partis bien dessinés se trouvaient en présence : l'un, puissant par le nombre et l'autorité, travaillait au maintien d'un système vieilli et surannée, qui n'était que l'asservissement de l'esprit à des lois traditionnelles regardées par lui comme inviolables; l'autre, moins conservateur, était le représentant des droits légitimes de la pensée et de la conscience; il ne voulait plus de la vieille tyrannie, qui imposait sans contrôle les idées et les croyances; il voulait voir par lui-même, juger par lui-même, croire par lui-même; c'était l'esprit moderne qui s'attaquait aux puissants débris de la féodalité de la pensée.

Briçonnet n'avait pas assisté au commencement de la lutte; nommé en 1516 évêque de Meaux, il avait été envoyé à Rome presque aussitôt après son installation par François Ier, qui l'avait chargé d'une mission auprès de Léon X.

Le concile de Latran tenait cette même année l'une de ses dernières sessions ; le pape l'avait assemblé pour lui faire confirmer le célèbre concordat passé entre le roi de France et lui après la bataille de Marignan.

Par une inconséquence qui ne peut s'expliquer que par son grand attachement pour le roi et son indifférence pour tous les systèmes religieux, Briçonnet, partisan déclaré des libertés gallicanes, représenta la France au concile de Latran réuni pour sanctionner un acte politique qui enlevait à l'Église les libertés dont elle jouissait depuis le concile de Bâle, et accordait au pape un pouvoir souverain, supérieur à celui des conciles. Ce célèbre concordat, que le vainqueur de Marignan eut la maladresse de se laisser arracher par la ruse et l'habileté de Léon X, devenu son compagnon de plaisir après avoir été son ennemi, mettait en effet l'Église sous le joug de deux autorités, celle du pape et celle du roi ; il enlevait aux conciles la suprématie pour la donner au pape, et aux Églises la nomination aux évêchés et aux bénéfices pour la donner au roi. François Ier, vainqueur, n'avait pas su profiter de la victoire ; il aurait pu s'approprier une grande partie des dépouilles de l'Église, il aima mieux partager avec le pape en se contentant d'une faible part.

Mais si le pape fit confirmer facilement le concordat par le concile de Latran, composé uniquement de ses créatures, le roi éprouva de très-grandes difficultés à le faire accepter par le Parlement, qui ne voulait jamais consentir à enregistrer un acte qui enlevait à l'Église ses priviléges et abolissait la pragmatique sanction. Ce ne fut que deux ans plus tard qu'il se décida à l'enregistrer, pressé par la colère du roi qui le mena-

çait de suppression ; mais il n'obéit qu'en protestant, car le jour même où le concordat fut enregistré, le Parlement mena grand deuil et manifesta sa douleur par des processions comme dans les jours de grandes calamités publiques. Cette résistance lui valut la haine du roi, qui dans la suite s'opposa sans cesse à ses décisions et lui imposa souvent silence. Ce fut dans le voyage qu'il fit à Rome lors du concile de Latran, que Briçonnet fit approuver par le pape les réformes qu'il avait faites dans son abbaye de Saint-Germain, ainsi que le traité qu'il avait passé avec les pères de la congrégation de Chesau-Benoît. Le vingt-troisième article de ce traité portait qu'après la mort de Briçonnet, le monastère de Saint-Germain ne pourrait plus être administré que par un membre de la congrégation de Chesau-Benoît nommé par la majorité des religieux, Saint-Germain étant considéré comme propriété de ladite congrégation.

Le pape confirma tout, mais le roi, en vertu du pouvoir que lui concédait le concordat, défendit au Parlement de donner son approbation à un pareil traité. Il voulait se réserver le droit de nommer lui-même les abbés commendataires ; il disait même par « gausserie » qu'il trouve Saint-Germain un trop bon morceau pour un moine. Cette conduite du roi n'indisposa nullement Briçonnet à son égard ; son mysticisme se trouvait assez dédommagé de cette petite déception par sa nomination à l'évêché de Meaux. S'il est des actes dans la vie de Briçonnet qui nous paraissent extraordinaires et indignes d'un hommes qui a des convictions sérieuses il ne faut pas oublier que chez lui ces actes n'ont pas leur source dans la corruption du cœur mais dans cette

tendance mystique que nous avons déjà signalée et qui seule peut les expliquer. A cette époque Briçonnet était animé des sentiments les plus louables. Il apprend à son retour d'Italie les dangers qu'avait courus Lefèvre pendant son absence; ne le croyant plus en sûreté à Paris, malgré la haute protection du roi, il l'appelle auprès de lui. Il savait que le vieux docteur n'était pas fait pour une vie agitée et qu'une retraite paisible lui serait plus favorable pour continuer ses travaux; il appela aussi à Meaux plusieurs disciples de Lefèvre, qui étaient comme lui exposés à la haine de la Sorbonne, de ce nombre furent Guillaume Farel homme d'action, tout dévoué à la cause de l'Évangile; Gérard Roussel, docteur en théologie; Michel d'Arande, le savant Vatable. Briçonnet en appelant auprès de lui ces pieux docteurs avait un autre but que celui de les soustraire aux dangers de la capitale. En prenant possession du siége de Meaux, il avait trouvé son diocèse dans le plus complet désordre. Après avoir examiné avec soin l'état du troupeau et celui du clergé, il vit qu'une réforme était nécessaire, car il n'avait trouvé partout qu'ignorance, superstition et débauche. Le peuple, étranger au mouvement scientifique qui agitait la capitale et quelques contrées de l'Europe, vivait dans la plus complète ignorance des choses de la science comme des vérités de la religion; les hommes d'Église n'étaient point des exemples de vertu et d'abnégation: pleins d'orgueil et d'ambition ils faisaient des dignités ecclésiastiques un commerce honteux et recherchaient avec avidité celles qui procuraient les plus grands bénéfices; les abbés commendataires exerçaient une autorité tyrannique sur les religieux: vivant dans une oisiveté

complète ils n'avaient d'autre soin que celui « d'entre-« tenir leurs chiens, leurs chevaux et leurs concubines, « en extorquant les revenus des pauvres moines qui « chantaient jour et nuit les louanges de Dieu ; » aussi les moines pour se venger les appelaient-ils *abbés commedataires*. Briçonnet comprit que l'ignorance et la superstition du peuple ainsi que la grossièreté du clergé étaient des obstacles difficiles à surmonter pour l'accomplissement de ses projets et qu'il fallait des compagnons d'œuvres pieux et dévoués pour l'aider à vaincre la résistance qu'il allait rencontrer de toute part; il jeta naturellement les yeux sur Lefèvre et ses amis.

La piété était complétement morte dans le diocèse de Meaux, les moines, aussi ignorants et aussi superstitieux que le peuple, alimentaient sa vie religieuse par de bizarres récits : ils lui racontaient les miracles de sainte Céline [1], ils lui parlaient des vertus de sainte Sicetrude enlevée au ciel avant sa mort pour jouir du spectacle de la cour céleste, ils vantaient la grande efficacité de l'huile sainte transformée en lait (de la vierge) par la puissance miraculeuse de sainte Blitilde. Ils l'entretenaient surtout de sainte Fare, patronne de la Brie, dont les reliques ont fait des miracles pendant plus de six siècles [2]. Ils effrayaient les jeunes filles qui faisaient de mauvais rêves par le récit du châtiment sévère que Dieu infligea à quelques religieuses (*propter illusiones nocturnas*) en leur envoyant une troupe d'esprits infernaux sous forme d'Éthiopiens pour les entraîner au fond des abîmes [3].

[1] Toussaint Duplessis, *Histoire de l'Église de Meaux*.
[2] Toussaint Duplessis, *l. c.*
[3] Toussaint Duplessis, *l. c.*

Il est facile de se faire une idée de l'état religieux du peuple avec de pareils directeurs. Les prédicateurs chargés d'annoncer la parole de Dieu ne s'acquittaient point de leur devoir : les cordeliers plus spécialement chargés du soin de la prédication parcouraient à la hâte les principales stations du diocèse à l'époque des quêtes seulement et laissaient de côté les moins importants. Il y avait à l'arrivée de Briçonnet à Meaux des paroisses qui n'avaient pu entendre un sermon depuis plus de dix ans[1]. Pour remédier au mal, Briçonnet assembla un synode la même année; il divisa son diocèse en vingt-six stations, plaça dans chacune un prédicateur qui ne devait s'occuper que des paroisses de sa station. Les cordeliers consentirent à occuper les plus riches, l'évêque fut obligé de pourvoir les autres de prédicateurs qu'il fit venir et qu'il entretient à ses propres frais. Mais il s'aperçut bientôt que, malgré les mesures qu'il avait prises, les choses n'allaient pas mieux. Les prédicateurs qu'il avait établis dans chaque station recherchaient plutôt leur intérêt particulier que celui du troupeau ; plus désireux de goûter les plaisirs de la capitale que de s'acquitter d'une charge pour laquelle ils n'avaient ni goût ni aptitude, ils se contentaient de visiter leurs paroisses une ou deux fois par an et allaient ensuite jouir de la vie à Paris ou dans quelque retraite ignorée. Dans un synode tenu l'année suivante[2] il censura fortement les curés infidèles et leur intima l'ordre de ne plus abandonner leurs paroisses, mais de s'acquitter personnellement et avec zèle du soin de la prédication. Ces exigences du prélat révoltèrent les cu-

[1] Guy Bretonneau, *Histoire généalogique etc.*

[2] Toussaint Duplessis, *Synodicon meldense*, 1519.

rés libertins, qui se plaignirent à leur métropolitain et quelques-uns d'entre eux au Parlement[1]. Briçonnet fut obligé de leur concéder la liberté de s'absenter à la condition de se faire remplacer par des vicaires qui prendraient soin du troupeau pendant leur absence; mais parmi ces vicaires ou simples prêtres que les curés mettaient à leur place il s'en trouva de si ignorants que Briconnet dans une inspection de son diocèse fut obligé d'en révoquer 113 sur 127[2]. Se voyant arrêté dans son œuvre par le mauvais vouloir des uns et l'ignorance des autres, ce fut alors qu'il appela auprès de lui Lefèvre et ses amis pour les associer à ses travaux. Il donna à Gérard Roussel la cure de Saint-Saintin, puis il le nomma chanoine de sa cathédrale; il fit passer successivement François Vatable de la cure de Saint-Germain à celle de Quincy, il donna à Lefèvre «la maîtrise de la maladerie de Meaux» et plus tard le nomma son grand-vicaire. Les cordeliers virent dans ces hommes des concurrents dangereux qui avaient plus de zèle et de connaissance qu'eux, ils s'efforcèrent d'attirer sur eux la défaveur du peuple en les lui représentant comme des hérétiques; les accusations qu'ils lancèrent contre eux arrivèrent jusqu'à la Sorbonne, mais ce furent surtout les événements dont l'Allemagne était le théâtre qui attirèrent les regards de la Faculté de théologie: l'agitation immense causée par les écrits de Luther avait retenti jusqu'au sein de la capitale de la France; les savants et les nobles, par intérêt ou par curiosité, lisaient avec avidité ses livres: la Faculté craignant que les idées du réformateur allemand n'en-

[1] Guy Bretonneau, *Histoire généalogique etc.*

[2] Duplessis, *l. c.*

vahissent la France, s'apprêta à combattre sans pitié tout ce qui ne lui paraissait pas complétement conforme aux doctrines de l'Église. Depuis longtemps Lefèvre lui paraissait d'une orthodoxie douteuse; ses dissertations sur les trois Maries et les deux Madeleines lui avaient valu les censures de la Faculté; aucune condamnation n'avait cependant été prononcée par elle, mais maintenant que le moment du danger était arrivé, il lui semblait que le moindre ménagement à l'égard des innovations serait une trahison à la cause de Rome; on revint donc sur un fait passé depuis quatre ans; Beda farouche inquisiteur de l'orthodoxie obtint un arrêt d'après lequel il était défendu de soutenir soit en chaire soit dans les livres qu'il y avait plusieurs Madeleines; mais le roi, qui aimait Lefèvre, défendit au Parlement de prononcer une condamnation contre lui. Il fit même déclarer ses livres orthodoxes par son confesseur Guillaume Petit.

Depuis l'arrivée de Lefèvre et de ses amis auprès de Briçonnet, la ville de Meaux était devenue le quartier général des idées nouvelles. On s'entretenait de Luther et de son œuvre, on voyait en lui le représentant d'une sainte cause, on se procurait ses écrits par des voies secrètes, et on attendait avec anxiété le moment où la grande lutte qu'il venait de commencer eût amené un renouvellement complet de l'Église, qu'ils appelaient de tous leurs vœux et dont Lefèvre voyait l'accomplissement dans un avenir prochain. Mais c'était peu d'accorder leur admiration et leur stérile sympathie à l'œuvre du réformateur allemand, ils avaient eux aussi une tâche semblable à la sienne à remplir en France; les réformes morales et disciplinaires qu'ils avaient in-

troduites dans l'abbaye de Saint-Germain et dans le diocèse de Meaux ne suffisaient pas pour sauver l'Église ; il lui fallait une autre doctrine ; ils le savaient bien eux qui voyaient tous les jours la différence immense qu'il y a entre l'Évangile et l'enseignement romain ; pourtant ils n'eurent pas le courage de poursuivre jusqu'au bout l'œuvre commencée ; l'idée d'une rupture éclatante et radicale les effraya ; le moment était cependant des plus favorables : François d'Angoulême, successeur de Louis XII, était sur le trône ; prince généreux et chevaleresque, il était au-dessus de bien des préjugés de son temps ; protecteur des savants, il voyait en eux la gloire de la France et dans le triomphe des idées qu'ils représentaient le commencement d'une ère nouvelle de progrès pour la science et la religion ; Marguerite, sa sœur, femme distinguée par les dons de l'esprit, était en relation avec les hommes les plus instruits de l'époque ; elle avait une haute idée de Lefèvre et admirait la piété mystique de Briçonnet ; Louise de Savoie, leur mère, avait horreur des moines et accueillait avec faveur les ouvrages qui attaquaient le système romain. Sans doute il y avait dans l'esprit de la cour plus de haine et de mépris pour les abus de Rome que d'amour pour l'Évangile, mais cette haine et ce mépris auraient pu servir admirablement les réformateurs : la vérité ne doit pas toujours son triomphe à sa propre force, les excès de l'erreur servent aussi sa cause. Les réformateurs de Meaux n'ont pas su profiter des circonstances ; leur mysticisme évitait le scandale des innovations, leur esprit timide ne croyait pas du reste au succès d'une lutte qu'ils auraient pu engager ; leur faiblesse les effrayait,

la colossale puissance de Rome les effrayait encore plus, et ils n'ont fait que ce qu'ils croyaient pouvoir faire sans l'attaquer ouvertement. Il aurait fallu parmi eux un homme d'action pour se mettre à leur tête; peut-être l'auraient-ils suivi, et en supposant qu'ils eussent succombé dans les premiers moments de la lutte, leur mort même aurait certainement servi leur cause, les martyrs auraient fait des martyrs, et qui peut dire que la France n'aurait pas été, aussitôt que l'Allemagne, arrachée au joug de Rome? Il se trouvait parmi eux un homme à la volonté énergique qui aurait pu les entraîner: c'était Farel; mais il n'avait pas, lui, l'appui de la cour; on se défiait de son esprit agitateur, on cherchait à retenir sa fougue; sa qualité de simple laïque le forçait de se tenir sur l'arrière-plan, et toutes les fois qu'il montrait quelque violence dans ses attaques contre l'Église, il était considéré comme un perturbateur de l'ordre, comme une cause continuelle de trouble qu'on aurait plus d'intérêt à éloigner qu'à protéger; aussi fut-il sacrifié le premier, lorsque deux ans plus tard l'orage eut grondé et qu'il fallut abjurer ou s'exiler. Le seul homme bien placé pour se mettre à la tête du mouvement réformateur, c'était Briçonnet; sa haute position dans l'Église, la faveur du roi, ses relations avec Marguerite d'Angoulême l'auraient puissamment secondé; mais le mystique Briçonnet, sans égard pour la réalité objective des choses, ne croyait pas impossible de ramener les âmes à une piété réelle, tout en les laissant dans une Église dont il condamnait au fond les croyances; d'un esprit peu dialectique, il ne voyait pas les rapports nécessaires qui existent entre la doctrine, objet de la foi, et la piété, qui en est l'effet;

tendant sans cesse à s'élever vers les idées infinies dont les formes extérieures et visibles ne sont que l'expression vulgaire, il laissait de côté ces dernières, oubliant que tout le monde ne pouvait pas le suivre dans ces régions élevées où son âme semble se perdre. Ce fut son mysticisme qui frappa d'impuissance ses tentatives de réforme; avec un esprit plus pratique il aurait pu arriver à d'heureux résultats, tandis qu'il n'a fait que revêtir un rôle qu'il n'a pas su poursuivre jusqu'au bout.

Cependant il ne faut pas que les regrets que nous éprouvons, en pensant que les savants de Meaux auraient pu faire davantage, nous fassent oublier ce qu'ils ont fait; il serait injuste de méconnaître que, s'il y a aujourd'hui en France des âmes libres des traditions romaines, ce sont eux qui, les premiers dans notre pays, s'y sont soustraits en usant de la liberté de la conscience et de la pensée vis-à-vis d'une autorité qui leur en refusait le droit. L'œuvre qu'ils voulaient accomplir ne fut que commencée par eux, ils n'ont pas eu la force de l'achever, mais il leur revient toujours la gloire d'avoir posé les fondements d'un édifice qui ne devait s'élever qu'avec lenteur et dont aujourd'hui la dernière pierre n'est pas encore posée.

François I^er^ avait vu avec plaisir les amis de Briçonnet se retirer à Meaux; il avait compris que leur présence dans la capitale allait soulever de violents orages et qu'il lui faudrait souvent intervenir pour les sauver de la prison ou du bûcher; or les intérêts engagés n'étaient pas à ses yeux mondains assez importants pour qu'il se crût obligé de s'opposer sans cesse aux décisions de leurs ennemis, lorsque des intérêts plus

grands lui commanderaient d'agir autrement. Il ne voulait point sacrifier ces savants, mais il ne voulait pas non plus trop se compromettre aux yeux des autorités ecclésiastiques, il tenait surtout à ménager le Parlement, dont l'hostilité aurait pu lui susciter des embarras très-graves dans les événements politiques qui suivirent. Mais Marguerite, alors duchesse d'Alençon, regretta davantage l'absence de ces hommes distingués; elle avait eu des rapports avec quelques-uns d'entre eux, elle s'était associée à l'idée d'une réforme dans l'Église ; l'œuvre qu'ils entreprenaient avait toute sa sympathie, et dans bien des circonstances elle avait sollicité en leur faveur l'appui et la protection du roi. La lecture de la Bible avait éveillé en elle des besoins religieux, et sans nul doute provoqué des remords; elle aurait voulu, pour la diriger dans les voies de la religion, un de ces pieux docteurs qui venaient de se retirer à Meaux, et qui avaient toute sa confiance. En 1521, elle pria Briçonnet de lui envoyer Michel d'Arande; maître Michel se rend auprès de la princesse, et dans des entretiens intimes qu'il avait avec elle, François Ier et Louise de Savoie, il lisait et expliquait la Bible. Les illustres auditeurs écoutaient avec recueillement ces discours d'un genre nouveau pour eux; dans une lettre à Briçonnet, de la même année [1], Marguerite parle des succès que Michel d'Arande a obtenus auprès du roi et de la reine-mère. « Je vous renvoie maître Michel, écrit-elle, lequel je vous asseure n'a point perdu de temps, car l'esprit de notre Seigneur par sa bouche aura frappé des âmes qui seront enclines

[1] Genin, *Lettres inédites de la reine de Navarre*. Décembre 1521.

à recevoir son esprit, comme il vous dira et plusieurs autres choses dont lui ai prié; cognoissant que ne mettez en doute sa parole; vous priant que entre tous vos piteux désirs de la réformacion de l'Église où plus que jamais le roi et Madame sont affectionnés et le salut de toutes pauvres âmes, ayez en mémoire celle d'une imparfaite mal ronde et toute contrefaite perle[1]...» Briçonnet ne semble pourtant pas partager tout à fait les illusions de Marguerite sur les dispositions religieuses du roi et de Madame, il paraît même qu'il n'était pas très-satisfait du zèle de la famille royale d'après ce que lui en disait Michel d'Arande : « Je ne say si le feu a point été couvert et assoupi, écrit-il, je ne dis pas étainct, car Dieu ne vous a pas sa grâce encore abandonnés.... Le porteur[2] m'a tenu propos de grande pauvreté auquel Monsieur Fabry[3] et moi avons dict notre avis et conjuré le vous dire. Il vous plaira couvrir le feu pour quelque temps; le bois que vous voulez faire brûler est si verd qu'il estaindrait le feu, et ne conseillons pour plusieurs raisons que passez oultre, si ne voulez du tout estaindre le tison.» Il paraît, d'après cette lettre, que le roi et Louise de Savoie n'étaient pas toujours bien disposés à écouter maître Michel; mais ce manque de zèle ne fut que momentané, car quelques jours après, la duchesse d'Alençon, répondant à Briçonnet, lui dit que Michel d'Arande est retenu à la cour « par le commandement de Madame à qui il a

[1] L'évêque lui avait écrit une énorme lettre sur les parles rondes et pyramidales par allusion au nom de Marguerite.

[2] Michel d'Arande.

[3] Lefèvre d'Étaples.

commencé à lire quelque chose de la sainte escripture qu'elle désire qu'il parface [1].»

Michel d'Arande continua pendant plusieurs années ses entretiens bibliques à la cour de François Ier; il venait souvent visiter ses amis de Meaux, et leur racontait les progrès que faisait la famille royale; il était ordinairement porteur d'une lettre de Marguerite pour Briçonnet. Ces lettres de la duchesse d'Alençon étaient l'objet de longs entretiens entre l'évêque et ses amis; ils cherchaient à se rendre compte exactement, d'après ces lettres, de l'état spirituel de la duchesse et des dispositions du roi et de la reine-mère; il suffisait d'un mot d'espoir pour réjouir le cœur des pieux mystiques, comme aussi d'un fâcheux détail pour attrister leur âme sensible.

Mais l'état religieux de la cour n'était pas le seul objet de leur sollicitude : on ne s'entretenait pas seulement à Meaux de la correspondance déjà un peu mystique de Marguerite, on s'occupait surtout des âmes du diocèse; Lefèvre avait repris ses travaux bibliques, et Briçonnet continuait ses pieuses prédications; il surveillait attentivement le zèle de ses curés et de ses vicaires; pour remédier à l'ignorance de quelques-uns, il leur distribua des exemplaires des épîtres de saint Paul traduites par Lefèvre; ceux qui étaient incapables de prêcher devaient en lire une portion tous les dimanches dans leurs églises, et bientôt, avec l'assentiment du roi, il en donna au peuple lui-même; en même temps il travaillait à faire disparaître certaines coutumes qui lui paraissaient mauvaises; il défendit

[1] Génin, *Lettres inédites de la reine de Navarre.*

aux moines de représenter dans les églises saint François stigmatisé, ainsi que certaines tragédies religieuses connues sous le nom de *mystères*. Irrités de la sévérité du prélat, les Cordeliers pour se venger accusent d'hérésie les nouveaux prédicateurs de l'évêque et l'évêque lui-même ; dans leur fureur, ils se servent de toute espèce d'armes pour combattre ces hommes qu'ils regardent comme des adversaires redoutables ; ils vont même jusqu'à leur faire un crime de leur science ; pour eux, savant était synonyme d'héritique et pour les rendre suspects au peuple, ils allaient jusqu'à dire dans leurs sermons : « On a inventé depuis quelque temps une nouvelle langue qu'on appelle *grecque ;* il faut s'en garantir avec soin, car cette langue enfante toutes les hérésies. » Mais ces basses accusations n'arrêtèrent point les réformateurs ; leurs partisans étaient déjà nombreux et formaient dans la ville une petite colonie d'hérétiques. L'évêque avait toute la responsabilité du mouvement réformateur; il en était à la fois le directeur et le principal agent ; les cris des moines ne l'effrayaient point, il traitait de haut ces misérables : « Ce ne sont, dit-il, que faux prophètes, scribes et pharisiens. » Le doute n'était plus possible, l'évêque lui-même était hérétique; le mépris qu'il manifesta plus d'une fois pour le clergé catholique, l'intérêt qu'il prenait aux événements d'Allemagne, les nombreuses démarches qu'il fit auprès du roi par l'intermédiaire de Marguerite en faveur des savants ennemis de la doctrine de l'Église sont des preuves certaines qu'au fond du cœur il avait lui-même rompu avec Rome, et nous trouverions des preuves plus certaines encore de son protestantisme, si nous possédions les décrets synodaux et les

mandements qu'il a publiés de 1520 à 1523 ; mais ses historiens, empressés à le blanchir du crime d'hérésie, ont eu soin de faire disparaître ces documents. Pour prouver son orthodoxie, ils parlent longuement des actes de l'évêque et des décrets qu'il a rendus après son retour au catholicisme ; mais ils passent complétement sous silence ce qu'il a fait jusqu'au moment où l'appui de la cour lui fit défaut : les statuts synodaux du diocèse de Meaux présentent, en effet, une lacune assez curieuse[1]. Ils contiennent tous les décrets rendus par l'évêque pendant son épiscopat, à l'exception de ceux qu'il a fait paraître de 1520 à 1523. Évidemment il y a là une omission intéressée, car il est impossible de supposer que pendant ces trois années les plus agitées de son ministère l'évêque de Meaux n'ait rien dit, rien fait relativement aux idées nouvelles qui envahissaient son diocèse, soit pour les combattre, soit pour les favoriser ; or nous savons qu'en arrivant à Meaux, il établit un synode général annuel[2]. Nous avons bien les décrets qu'il rendait tous les ans à ce synode général, mais pour les trois années en question nous n'avons absolument rien, pas même un mandement. Nous pouvons supposer avec raison que cette lacune n'existerait pas, si pendant ces trois années Briçonnet avait été l'ennemi de l'hérésie. Ce n'est certes pas pour faire regarder Briçonnet comme un hérétique que nous tenons à constater le fait de sa rupture avec Rome, son protestantisme fut bien le résultat d'un examen sérieux de la doctrine de l'Église

[1] Duplessis, *Pièces justificatives de l'histoire de l'Église de Meaux : Synodicon meldense.*

[2] Duplessis, *Histoire de l'Église de Meaux.*

qu'il trouva en contradiction avec l'esprit de l'Évangile; mais Briçonnet n'était pas homme à se passionner pour une cause, et ce qu'il fit dans la suite nous montre que ses convictions n'ont jamais été bien profondes : quand le moment de l'épreuve arriva, il succomba un des premiers, et passa du côté de la réaction.

Nous avons vu que Briçonnet avait toujours été protégé par la cour et qu'il n'avait jamais rien fait sans l'appui du roi; en 1523 des circonstances politiques forçèrent le roi à retirer sa protection aux héritiques. Les finances de la France se trouvaient dans un état déplorable. Le Milanais venait de nous être enlevé plutôt par le manque d'argent que par l'inhabilité de son gouverneur Lautrec; le chancelier Duprat, qui était alors à la tête des affaires, avait déjà mécontenté le Parlement par ses inventions financières[1]. François Ier comprit que si l'appui du parlement lui faisait défaut dans ces circonstances, tout était perdu, aussi il le ménagea avec soin et n'osa plus s'opposer à ses décisions. Duprat, qui convoitait alors les dignités ecclésiastiques, travaillait l'esprit de la cour en faveur de l'orthodoxie, Louise de Savoie, qui voyait dans le retrait de la protection accordée aux réformés le salut du roi et l'avantage de son favori, poussait à la persécution, Marguerite n'osait plus intervenir : l'adoration qu'elle avait pour son frère allait jusqu'à lui sacrifier ses propres convictions : Briçonnet se trouva seul, son âme débile se troubla, la pensée des vengeances qu'allait exercer contre lui le clergé qu'il avait traité parfois avec sévérité, l'effraya. Déjà la Sorbonne libre des entraves que lui suscitait

[1] Le Parlement fut surtout irrité du trafic que fit Duprat des charges de judicature.

autrefois le pouvoir royal, commence à frapper de condamnation tout ce qui lui semble compromettre les intérêts de l'Église, elle attaque les hommes, elle attaque les livres, elle fait jeter en prison le savant Louis Berquin pour avoir publié la traduction de quelques traités de Luther et condamne la traduction des Évangiles par Lefèvre. Quelques savants accusés d'hérésie sont effrayés par les cruautés de la Sorbonne et abjurent; Josse Clictou, ami de Briçonnet et disciple de Lefèvre, rompt ses relations avec ses amis devenus suspects et passe à l'ennemi. Briçonnet n'hésita pas, il redoutait trop les dangers qu'il allait courir en restant à son poste pour ne pas l'abandonner; il ne se sentait pas le courage de soutenir une lutte dans laquelle il aurait infailliblement succombé après avoir rempli l'Église du bruit de ses scandales; il n'aimait du reste ni les luttes ni les scandales; son mysticisme le poussait à se soustraire aux agitations de la terre en lui montrant au delà de ce monde des régions plus sereines où dans l'amour et la contemplation de l'infini il pourrait oublier ses affections terrestres, ses fautes, ses trahisons, ses crimes; ses illusions mystiques étouffèrent la voix de sa conscience, il trahit la cause de la réforme; cela devait nécessairement arriver: Briçonnet avec son esprit timide ne pouvait assurer le triomphe d'aucune cause, il a compromis celle de la réforme en France, il en aurait compromis toute autre s'il lui eût fallu, pour la défendre, s'exposer au moindre danger. Bien placé pour diriger les événements, pour agir même sur l'esprit du roi, il subit au contraire l'influence de la cour, il suit avec une soumission béate la conduite de François Ier, qu'un caprice ou une nécessité

politique entraîne tantôt du côté de Luther, tantôt du côté du pape. Il aurait dû comprendre que si la conscience des hommes politiques est d'une souplesse infinie en fait de religion, il y a de la honte pour un défenseur de la vérité d'abondonner une juste cause pour éviter les dangers d'une lutte en se mettant en sûreté sous la protection d'un roi de France. Ce retour inattendu qui s'annonça par de cruelles persécutions a fait dire à ses historiens que Briçonnet n'était jamais entré dans les vues des réformateurs, qu'il avait été séduit un moment par le savoir de quelques hommes qu'il croyait dévoués à l'Église, mais qu'ayant vu en eux des héritiques il s'était efforcé de les combattre, et qu'il n'avait cessé de travailler toute sa vie à faire disparaître les germes d'erreur qu'ils avaient implantés dans son diocèse. Son zèle à les persécuter lui valut, en effet, le titre de fléau des Luthériens et ce fut un titre bien mérité, car dès qu'il eut embrassé le parti de la réaction, il le servit avec le même zèle qu'il employait autrefois au service d'idées tout opposées.

Ce fut le 15 octobre 1523 qu'il proclama dans le synode annuel du diocèse un décret défendant sous peine d'excommunication de lire ou d'avoir en sa possession les livres de Martin Luther; dans ce décret synodal il traite le réformateur allemand d'imposteur, d'homme pervers, qui cherche à ouvrir le chemin à toute sorte d'impiétés. Mais il ne lui suffisait pas de condamner Luther et ses écrits pour prouver son orthodoxie: il y avait en France des hommes imbus des idées luthériennes; la ville de Meaux était un foyer d'hérésie, dont les prédicateurs de l'évêque étaient les représentants et les défenseurs, la Sorbonne le savait

bien; les accusations des Cordeliers étaient arrivées jusqu'à elle. Il fallait donc que l'évêque, s'il ne voulait pas passer à ses yeux pour un soutien de l'erreur, se hâtât de révoquer ces prédicateurs dangereux: ces hommes sont ses amis, la veille encore il était dans leur camp. Cependant il n'hésita pas et le 13 décembre de la même année[1] il publie un mandement qui leur enlève le droit de prédication et invite les curés à exercer une surveillance rigoureuse dans leurs paroisses afin de ne pas laisser pénétrer cette peste luthérienne qui commençait à répandre partout son venin (*virus venesicum in plures effundit*). Farel, qui était le plus compromis aux yeux du clergé à cause de ses attaques violentes contre l'Église romaine, fut obligé de quitter Meaux; il se rendit d'abord à Paris, mais ne se sentant pas en sûreté dans la capitale, il se retira au Dauphiné; quelques années après il passa en Suisse où son infatigable activité trouva une nouvelle occasion de se montrer et il eut la gloire d'attacher son nom à la réformation de tout un peuple. Lefèvre resta encore quelque temps à Meaux; son esprit tranquille inspirait moins de crainte que l'ardeur de Farel; Gérard Roussel eut le courage de continuer ses prédications, malgré la défense de l'évêque[2]. Farel l'encourgeait par ses lettres; il lui conseillait de combattre la Sorbonne dans des controverses publiques[3], d'enfreindre sans ménagements ses arrêts tyranniques et de publier des traités en français pour soulever l'esprit du peuple, mais l'ennemi était trop puissant pour qu'il osât l'attaquer aussi ouver-

[1] Duplessis, *Synodicon meldense.*
[2] Schmidt, *Gérard Roussel.*
[3] Schmidt, *l. c.*

tement; on doit même trouver étonnant que Roussel ait pu rester à Meaux ainsi que Lefèvre : le roi s'est probablement opposé aux poursuites qu'on avait l'intention de faire contre eux, car, tout en faisant des concessions à la Sorbonne et au Parlement, il était loin d'être disposé à leur sacrifier tout le monde ; il ne regrettait point Farel mais il n'aurait jamais consenti à voir sévir contre Lefèvre, Gérard Roussel et quelques autres qu'il protégeait plus spécialement.

Après avoir révoqué ses prédicateurs, l'évêque fit venir auprès de lui d'autres savants dont la doctrine n'était point suspecte; parmi eux se trouvaient le célèbre prédicateur Martial Mazurier, Michel Roussel, Arnaud Roussel et Pierre Caroli; tous connaissaient Lefèvre et ses disciples, quelques-uns même étaient aussi un peu hérétiques et devinrent dans la suite les défenseurs du parti de la réforme. Malgré la trahison de l'évêque, l'hérésie était loin d'être éteinte à Meaux, puisqu'elle trouvait des soutiens parmi ces hommes que Briçonnet avait appelés auprès de lui pour la combattre. Elle était même assez forte pour oser opposer la violence à la violence : on déchira une bulle du pape que Briçonnet avait fait afficher aux portes de la cathédrale, et on mit à la place des placards où le pape était traité d'Antichrist. Le moment était mal choisi pour agir ainsi: jamais la Sorbonne n'avait été plus puissante; François Ier venait de partir pour la Provence, Louise de Savoie, qui gouvernait avec Duprat pendant l'absence du roi, informa le pape de ce qui s'était passé à Meaux, le pape lui conseilla d'établir l'inquisition pour détruire les ennemis de l'Église; la régente autorisa donc les autorités à sévir et à persécu-

ter; l'évêque fit rechercher les coupables et les livra au Parlement, qui les condamna à être fouettés publiquement à Paris trois jours de suite, puis on les reconduisit à Meaux sur le lieu même du crime où ils furent marqués d'un fer chaud. Jean Leclerc était au nombre des coupables; simple ouvrier, il avait, par son zèle, amené à l'Évangile un grand nombre de ses compagnons de travail : il aimait à les réunir à l'heure du repos du soir pour lire la Bible avec eux et s'entretenir ensemble de questions pieuses. Le clergé le haïssait depuis longtemps, aussi, lorsqu'il fut compromis dans l'affaire des placards, on l'accusa d'avoir été le promoteur de ce qui venait de se passer, et après avoir subi, comme les autres, le supplice du fouet et le supplice infâmant du fer chaud, il fut obligé de quitter Meaux. Il se retira à Metz où son zèle ne se ralentit point : il tint de fréquentes assemblées d'hérétiques, mais il ne put tromper la surveillance du clergé qui l'accusa de nouveau : Leclerc fut condamné au bûcher. A la même époque Briçonnet livrait au Parlement deux ecclésiastiques de Meaux, Matthieu Saunier et Jacques Pauvant. Ce dernier fut condamné à être brûlé vif en place de Grève.

Le prédicateur Martial Mazurier devint bientôt suspect. Il avait osé s'élever dans ses sermons contre la simonie du clergé et avait de plus recommandé la traduction française du psautier. Les Cordeliers dressent immédiatement contre lui un acte d'accusation en vingt articles et l'envoient au Parlement[1]. Mazurier se

[1] Duplessis. Art. 1er. C'est grand péché de dire mense pour argent... Art. 18. C'est chose louable que le simple peuple ait le psautier translaté en français, affin qu'il entende la psalmodie saigement et

rétracta disant « qu'il n'avait jamais rien avancé de pareil et consentit que le gardien des Cordeliers prêchât tout le contraire en son nom dans l'Église de Saint-Martin. » —

Marguerite avait quitté Paris au mois d'août de la même année, pour aller soigner le roi malade en Espagne. On profite de son absence pour sévir avec plus de cruauté que jamais : le Parlement instruit procès après procès et dans le mois d'octobre 1525, Briçonnet lui envoie plus de quinze accusés de Meaux.

Les principaux était Pierre Caroli, Gérard, trésorier de l'Église de Meaux, Nicole Mangin, curé de Saint-Saintin, Jean Prévost, cordelier, Jacques Fabry, Gérard Roussel et quelques autres, parmi lesquels plusieurs femmes[1]. Mais Marguerite, quoique éloignée, ne perdait point de vue les savants qu'elle protégeait : elle apprend en Espagne les dangers auxquels ils sont exposés, aussitôt elle intercède en leur faveur auprès du roi; François Ier du reste était bien disposé à leur égard : il avait été flatté d'entendre vanter en Espagne même les savants de France et surtout Lefèvre, aussi du fond de sa captivité il ne manque pas de se plaindre au Parlement de la manière dont il traite les plus célèbres docteurs de son royaume; il lui ordonne expressément d'abandonner leur procès jusqu'à son retour en France. « La grande réputation de science et de sainte vie que nous avons seu Fabry avoir en ce pais d'Italie et Espagne nous a donné de lui une telle

entendiblement (*Propositiones Martiali Mazurier imputatæ a Franciscanis*).

[1] Duplessis, *Pièces justificatives de l'histoire de l'Église de Meaux* (Extrait des registres du Parlement.)

opinion et estime que ne voudrions point en rien souffrir qu'il fust calomnié, molesté ou travaillé à tort[1].» Mais le Parlement ne tint pas de compte de cette lettre du roi et continua ses poursuites contre les réformés; Briçonnet est son principal agent: il exerce dans son diocèse une surveillance active; la prison de l'évêché de Meaux regorge de prisonniers, que l'évêque, dans son ardeur à persécuter, fait saisir sur les moindres soupçons, et quand il parvient à avoir quelque preuve contre eux, il les livre immédiatement entre les mains du Parlement et dépose lui-même l'argent nécessaire pour l'instruction du procès[2]. Les malheureux hérétiques passent de la prison de Meaux à la Conciergerie; quelques-uns ne sortent de là que pour monter sur le bûcher, et les autres sont obligés de chercher la sûreté de leur vie hors des frontières du royaume. Mais le retour du roi fit cesser ces persécutions: il rappela ceux qui avaient été obligés de s'exiler: Berquin sortit alors de prison, Michel d'Arande reprit ses fonctions d'aumônier, Gérard Roussel fut nommé par l'intermédiaire de Michel d'Arande, prédicateur de la cour de Marguerite devenue reine de Navarre, et le roi confia à Lefèvre l'éducation de son troisième fils. Les relations entre ces savants docteurs et l'évêque de Meaux n'existent plus. Ils se plaignent du manque de sincérité de ce prêtre occupé à plaire aux hommes plutôt qu'à Dieu. Quelques-uns d'entre eux avaient dû s'exiler, plusieurs s'étaient rendus à Strasbourg et avaient souvent écrit à Briçonnet, mais Briçonnet leur répon-

[1] *Lettre du roi au Parlement.*

[2] Duplessis, *Pièces justificatives de l'Église de Meaux*. (Extrait des registres du Parlement.)

dait rarement, leur sort l'inquiétait peu, il n'était absorbé que par la pensée de fournir au Parlement tous les jours de nouveaux coupables, et il exerça jusqu'à sa mort les fonctions de pourvoyeur infatigable de la commission inquisitoriale : après avoir été le protecteur du parti de la réforme, il était devenu son plus mortel ennemi (*factionis lutheranæ debellator acerrimus*). Son mysticisme, qui n'était d'abord qu'une piété vraie et profonde par opposition à la piété formaliste du clergé, avait subi une transformation complète : l'opposition qu'il avait rencontrée partout sur son chemin avait abattu son courage et lui avait inspiré un dégoût profond pour les agitations du monde; son esprit contemplatif avait cherché à se soustraire aux fatigues et aux luttes de la vie en s'élevant jusqu'aux paisibles régions du monde invisible, où la méchanceté des hommes ne suscite plus ni trouble ni contradiction : mais pour atteindre ce degré suprême de la piété mystique, il lui fallut faire le sacrifice de tout ce qui le retenait à la terre; l'évêque de Meaux sacrifia tout, douces affections, nobles sentiments, convictions, devoir.

Marguerite, duchesse d'Alençon, professait un mysticisme qui avait une grande ressemblance avec celui de l'évêque de Meaux. Élevée par Louise de Savoie, vivant à la cour de François Ier, elle n'avait pu sans nul doute se soustraire complétement aux influences d'une mère dissolue et d'une cour galante. Aussi dut-elle éprouver le besoin d'oublier bien des choses.

Elle se mit sous la direction spirituelle de Briçonnet. « Vous qui savez les gousts des viandes restaurantes « et fortifiantes, lui écrit-elle, je vous prie, que en

« vérité sans fainte, du demeurant de celles qui vous « sont par le donneur données, en veuillez envoyer les « miettes, en sorte que votre vielle mère, enviellie en « sa première peau puisse par cette douce et ravissante « parolle de vie renouveller sa vielle peau, et être tel- « lement repollie, arrondie et blanchie qu'elle puisse « être au seul nécessaire[1].» Briçonnet répond ordinairement à Marguerite par des lettres fort longues et fort obscures; en voici quelques exemples: « O que bien- « heureux est l'âme fidèle qui par union au double « canon fondu en la fournaise virginale, plein et chargé « de pouldre d'amorce, est par charité enflambé pour « forcer le royaume des cieux auparavant imprenable! « O abisme sonore et mine infinie de pouldre anéan- « tie, et fournaise d'amour inextinguible tout attirant, « partout tirant[2]!...» A l'occasion de la mort de la reine Claude, Marguerite avait écrit à Briconnet pour lui faire part de sa douleur. Sa lettre se termine par ces mots: « Je vous départs de mon gasteau.» La réponse de l'évêque est excessivement longue et roule tout entière sur la métaphore du gâteau. « Entendez, « Madame, qu'il y ait en ce monde gasteau de tribula- « cions que debvez distribuer à votre inutile fils, un « seul en congnois qui y a régné venu de zizanie sur- « semée, moulu au moulin d'ennuy, petri d'eau froide « en la huche d'infidèle et inobédiente présomption, « cuit au four de propre amour, dont le manger a été « une figue empoisonnant les architectes et leur posté- « rité jusqu'à ce que la farine sans levain a esté mise

[1] Génin, *Lettres inédites de la reine de Navarre.*
[2] *Ibid.*

« au pot de nature humaine[1].» Il paraît que Marguerite n'était pas toujours à la hauteur de l'évêque et que le style de ce dernier n'était pas toujours compréhensible pour elle. « La pauvre errante, dit-elle, ne peut « entendre le bien qui est au désert, par faute de con- « noître qu'elle est déserte. Vous priant qu'en ce désert « par affection, ne courriez si fort que l'on ne vous « puisse suivre... afin que l'abysme par l'abysme invo- « qué puisse abysmer la pauvre errante.» Mais Briçonnet, loin de tenir compte des réclamations de la duchesse, devient de plus en plus énigmatique. « L'abysme qui tout abysme prévient, pour en le désabysmant l'abysmer en l'abysme (sans l'abysmer); auquel abysme est fond sans fond, voie des errants sans chemin ni sentier...»

La correspondance de Marguerite et de Briçonnet nous montre une certaine analogie entre leur mysticisme, seulement celui de l'évêque paraît plus exalté, plus obscur. On voit en lui un homme qui ne vit plus pour ce monde; les choses dont il parle ne sont pas toujours compréhensibles pour le vulgaire; son style est en rapport avec sa pensée, si tant est qu'on puisse découvrir cette pensée sous les langes de sa rhétorique grotesque; Marguerite est moins obscure, on voit en elle une âme qui veut s'élever au-dessus des misères du monde, mais qui dans ses élans mystiques ne parvient jamais à oublier complétement la terre; la vie pour elle a encore des charmes, et elle est bien loin d'avoir atteint de degré suprême de la perfection mystique, qui n'est à tout prendre qu'une déchéance mani-

[1] Génin, *Lettres inédites de la reine de Navarre.*

feste, puisqu'elle ne consiste que dans l'anéantissement complet de l'être.

La correspondance de Guillaume Briçonnet et de Marguerite ne comprend qu'un petit nombre d'années; elle ne paraît pas s'être continuée après le départ de la duchesse d'Alençon pour l'Espagne. A partir de cette époque, en effet, le rôle que joua Marguerite fut complètement opposé à celui de Briçonnet: tandis que ce dernier poursuivait avec une sombre fureur les partisans de l'hérésie, la sœur du roi se montrait non-seulement tolérante, mais encore semblait donner une adhésion secrète aux idées luthériennes; nous en avons la preuve évidente dans les lettres qu'elle écrivit au comte Sigismond de Hohenlohe, doyen du grand chapitre de Strasbourg.

Le comte Sigismond avait embrassé le parti de Luther dès 1521, et était devenu un zélé défenseur de la réforme; il eut l'idée de gagner la France à Luther, et dans ce but il entra en correspondance avec la duchesse d'Alençon. Marguerite semble toute disposée à favoriser les projets du comte. Elle l'engage à venir à Paris voir le roi : « Je vous conseille de venir à la fin de mars ou au milieu d'avril, » lui écrit-elle.... « J'espère de l'infinie miséricorde de Dieu que par votre secours la parole de vérité sera entendue; » et dans une autre lettre « le désir que j'ai de vous voir s'est encore accru, mais mon cher cousin, tous nos amis ont délibéré qu'il n'est pas encore temps que vous veniez ici; dès que nous aurons fait quelque chose, avec la grâce de Dieu je mettray peine à le vous communiquer[1]. »

[1] Le comte de Hohenlohe ne vint cependant pas en France. Marguerite, dans une lettre du 5 juillet 1526, lui dit que le roi ne le « verrait pas volontiers. »

Ainsi Marguerite favorise les réformés, tandis que Briçonnet les persécute, il ne pouvait donc plus exister de relations entre la duchesse et l'évêque; après avoir été abandonné de ses amis, ce dernier se voyait délaissé par sa puissante protectrice. Cet abandon lui fut sensible et semble avoir provoqué en lui une triste mélancolie; à partir de ce moment, en effet, sans cesser d'être l'ennemi de l'hérésie, il montre moins d'ardeur à persécuter, il se retire dans la solitude et passe une partie de son temps dans son château d'Aimans près de Montereau-Haut-Yonne[1]. Il mourut dans cette paisible retraite le 24 janvier 1534[2].

[1] Duplessis.
[2] *Ibid.*

---

Vu par le président de la soutenance,
Strasbourg, le 28 avril 1864.
CH. SCHMIDT

Permis d'imprimer,
Strasbourg, le 2 mai 1864.
Le Recteur, DELCASSO

# THÈSES.

I. L'Évangile selon saint Jean n'a pas été écrit au même point de vue que les évangiles synoptiques.

II. L'authenticité de la première épître à Timothée, quoique très-probable, ne saurait être affirmée avec une entière certitude.

III. Le titre de Messie que Jésus s'est donné n'a pas été pris par les Juifs dans le sens que l'Église chrétienne attache à ce mot.

IV. On ne trouve pas dans les écrits des premiers Pères de l'Église d'étude spéciale sur l'œuvre rédemptrice de Jésus-Christ.

V. L'épître aux Romains est une épître essentiellement dogmatique; elle est la plus dogmatique de toutes les épîtres de Paul.

VI. L'interprétation mythique des évangiles renverse les fondements de la foi chrétienne.

VII. L'épître de Paul aux Éphésiens peut être rangée au nombre des encycliques.

VIII. On ne peut puiser dans l'Évangile selon saint Jean aucun argument en faveur des décisions du concile de Nicée touchant le dogme de la Trinité.